

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 24 avril 2013)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de loi modifiant la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles (LEVA)**

La commission parlementaire "Taxe automobile 2014" (13.029) et "Elimination véhicules" (13.030),

composée de M^{mes} et MM. Martine Docourt Ducommun, présidente, Marc Schafroth, vice-président, Olivier Haussener, rapporteur, Patrick Bourquin, Corine Bolay Mercier, Patricia Wenger, Yves Fattou, Etienne Robert-Grandpierre, Jean-Bernard Steudler, Veronika Pantillon et Laurent Debrot,

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière sur le projet de loi (art. 171 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de loi.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de loi tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement (art. 272ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le rapport soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Projet de loi dont le Conseil d'Etat propose le classement

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter le classement du projet de loi Jérôme Amez-Droz 11.154, 24 mai 2011, Loi portant modification de la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles.

Vote sur le rapport de la commission

A l'unanimité, la commission a adopté le présent rapport.

Neuchâtel, le 12 septembre 2013

Au nom de la commission
"Taxe automobile 2014 et Elimination véhicules"

La présidente,
M. DOCOURT-DUCOMMUN

Le rapporteur,
O. HAUSSENER